

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
TROISIEME REGION MILITAIRE
CHAHID BEN BOULAID MUSTAPHA
DIRECTION REGIONALE DES INFRASTRUCTURES MILITAIRES

MISE EN DEMEURE N°01

En vertu l'acte N° **41/2025** du **17/04/2025**, portant sur <<les travaux de remise en état de réseau électrique au profit d'une unité / Adrar>>, conclu d'un délai de deux (**02**) mois, **et compte tenu de ce qui suit:**

- **Abstention quat au dépôt de la caution de bonne exécution prévu dans l'acte.**

Une mise en demeure N° 01 est adressée à **L'EURL <<NAZIM TRADING COMPANY>>**, sise au ; **Hai Essalam N°40 Local N° 01- Commune De Béchar/ Béchar**, pour **déposer la caution de bonne exécution prévu dans l'acte et ce, au cours de huit (08) jours à partir de la date de publication de la présente à la presse nationale et au Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public.**

Faute d'obtempérer à la présente, il sera procédé à l'application des mesures coercitives prévues conformément à la réglementation en vigueur, ainsi que l'article n° **09** du l'acte conclu.